

**MAIRIE DE MONTMOREAU**
- 16190 -EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :
D_2024_05_46

Date de convocation du conseil : 10 mai 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers
présents : 20

Nombre de votants : 25

Absents excusés :

Mme CHASTEL Ita
M. DEMESSEMAKERS Olivier a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne
Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M ELUERD Roland
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice
M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme WILLAUME Francine

Objet : Attribution d'une aide
à la rénovation de façades

Secrétaire de séance : Madame MOREAU PERONNAUD Lysiane

M. Bernard HERBRETEAU rappelle au conseil municipal qu'un dispositif d'incitation financière à la rénovation des façades a été mis en place par la commune permettant aux propriétaires réalisant des travaux de ravalement sur un de leur bâtiment d'obtenir selon certaines modalités une subvention de 30 % du montant HT, plafonnée à 1 500 €.

Mme Laetitia PONTÉRY a déposé une demande dans le cadre des travaux réalisés 4 chemin du cimetière à Aignes.

La demande est complète et les différentes conditions sont remplies pour l'octroi de la subvention.

Le coût de la rénovation de façade s'élève à 11 000 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE le dossier de Mme Laetitia PONTÉRY

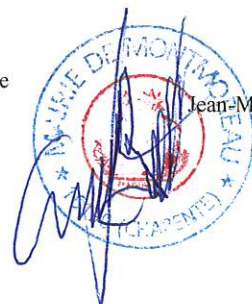
DECIDE d'attribuer une aide de 1 500 € dans le cadre de ces travaux

PRECISE qu'une ligne budgétaire est ouverte sur le Budget Principal 2024 au compte 20422 de la section d'investissement.

CHARGE Monsieur le Maire du mandatement de cette aide.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 15/05/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 16/05/2024



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN